



COLLOQUE - 24 / 25 / 26 Novembre 2015 (IPSA - Équipe CAFORE - UCO-ANGERS)

EXCELLENCE, IMMÉDIATÉTÉ ET DÉCLASSEMENT,
QUEL SENS POUR L'AUTONOMIE ADULTE ?

Confrontation des pratiques et des recherches

Colloque organisé par l'équipe CAFORE - IPSA - UCO

« Excellence, Immédiateté et déclassement -
Quel sens pour l'autonomie adulte ? »
Confrontations des pratiques et des recherches

Université catholique de l'Ouest, à Angers
IPSA - Institut de Psychologie Appliquée.

Mardi 24, mercredi 25 et jeudi 26
novembre 2015

Responsables scientifiques :

Jean-Pierre Boutinet, Jean-Yves Robin, Angel Egidio
et Laurence Cocandeau-Bellanger (UCO, Angers)

Argumentaire et proposition de communication

Argumentaire

Exigence de l'excellence, impératif de l'accélération et hantise du déclassement, telles sont les contraintes que présentement nous nous donnons ou auxquelles nous avons l'impression d'être confrontés, mais en disposant de quelle marge d'autonomie ? Depuis une trentaine d'années les changements opérés dans l'organisation de nos vies quotidiennes ont été très importants, voire considérables au regard de ceux intervenus au cours des siècles précédents : il ne s'agit plus désormais d'arriver à *l'heure* mais de rester *dans l'immédiateté* ; l'instant présent en effet, nous indique notre *portable*, peut être souvent différent du précédent et n'avoir aucun lien avec le suivant, dans l'information qu'il nous livre et à laquelle nous sommes toujours tenus de devoir réagir. Une frénésie de changements semble s'être emparée de nos espaces de vie et sans doute plus encore des espaces professionnels, pressés d'innover dès aujourd'hui pour continuer à innover demain, des espaces qui ressemblent à un vaste chantier comprimé par les échéances. Et un tel chantier, nous le dénommons spontanément par l'euphémisme *modernisation* pour mieux passer sous silence les conditions dans lesquelles il se déroule. Les discours du management, celui des ressources humaines sur l'implication des salariés dans leur travail, leur autonomie et leur responsabilité, cherchent en effet à donner l'image d'un dessein homogène et consensuel alors que la réalité vécue par ces salariés est tout autre.

Restent l'épanouissement personnel et la réalisation de soi à un horizon lointain mais de plus en plus inaccessible ; faute de mieux, surgit alors la question lancinante du sens à donner à nos existences et aux valeurs qui les polarisent. Car le défi sociétal du *toujours plus vite, toujours plus fort, toujours plus loin, toujours plus haut*, autrement dit celui de l'excellence, génère chez le professionnel d'aujourd'hui un vif sentiment d'incertitude et de vulnérabilité qui se traduit par des demandes d'accompagnement de différents ordres, lesquelles demeurent souvent non satisfaites face à la hantise du déclassement et à la peur de ne pas pouvoir y arriver. Une évidence s'impose : l'autonomie de la personne comme facteur de réalisation de soi et vecteur de la relation à l'autre est battue en brèche, à moins qu'elle ne soit instrumentalisée par les injonctions institutionnelles invitant à devoir se prendre en charge soi-même.

Ainsi depuis trois décennies, restons-nous en recherche d'un *vivre ensemble* dans une société tentée par la résignation et le repli individualiste voire communautariste. Toutefois on assiste ici ou là à l'émergence, certes de manière encore timide, de reconfigurations suggestives et structurantes, qu'il s'agisse par exemple des parcours dits atypiques de cadres décidés à assumer des mobilités sociales descendantes, volontaires et ostensiblement choisies pour donner sens à ce qu'ils font, qu'il s'agisse encore des temps de césure désirés et parfois même institués de professionnels dans une démarche de formation pour engager un travail de réflexion autour de priorités existentielles de maintien en emploi ou de repositionnement ; on pourrait aussi fort bien mentionner le devenir des mouvements coopératifs en entreprises, comme collectifs de travail garants du lien social dans l'espace professionnel ; par ailleurs il serait intéressant d'évoquer les pratiques professionnelles qui s'interrogent sur les normes et leur prolifération avec le souci de conférer à ces normes revues à la baisse un tout autre usage que celui pratiqué actuellement dans les dispositifs d'évaluation en situation de travail ; signalons encore l'engagement des patients face à leur entrée en maladie chronique, soucieux pour bon nombre d'entre eux d'opter pour un processus d'éducation thérapeutique les aidant à passer de l'état de sujet défensif qu'ils vivent en entrant en maladie chronique à un moi offensif et apaisé, porteur d'un projet d'éducation thérapeutique.

C'est là, à travers les cinq situations que nous venons de rappeler autant d'exemples qui constituent des alternatives, certes pour l'instant minoritaires et disparates pour répondre aux défis liés à la frénésie de changements ; mais ces alternatives sur lesquelles le présent colloque va se focaliser demandent à être soumises au crible de l'observation et de l'analyse pour que puisse être apprécié en connaissance de cause leur capacité d'outrepasser l'excellence et l'accélération avec leurs effets pervers en vue de faire émerger de possibles recompositions et reclassements.

Axes thématiques

Le colloque sera structuré autour de cinq axes thématiques, qui feront chacun l'objet d'ateliers de une heure avec deux communications.

L'appel à communications s'oriente de ce fait vers les cinq axes suivants.

Axe 1 : Des normes en quantité, une pathologie de l'évaluation dans les pratiques professionnelles ?

Les normes qualités ont fait une entrée fracassante sur la scène organisationnelle. Aucune institution n'échappe à cette surenchère prescriptophrénique (De Gaulejac) et quantophrénique (Sorokin). Nombre d'acteurs, de l'infirmier à l'ouvrier en passant par le cadre opérationnel, le médecin ou l'ingénieur se reconnaissent dans un constat accablant : le professionnel passe parfois plus de temps à justifier ce qu'il fait au lieu de réaliser la mission qui lui est confiée. Cette surenchère technico-bureaucratique est à bien des égards source de souffrance et d'épuisement. Mais au-delà de ces constats alarmants, ce sont de nouveaux modes d'investissement au travail (les contrats transactionnels), de nouvelles cultures d'entreprise (les entreprises prospectives ou agiles) qui émergent progressivement (Rousseau, De Rozario, Pesqueux, 2014). Il s'agira dans cet axe de repenser à nouveau frais la notion d'évaluation, les nouvelles formes d'engagement vis à vis de l'entreprise. L'évaluation, fondée sur le paradigme juridique de la légalité (ce que l'on avait le droit de faire ou de ne pas faire) a été durant "les trente glorieuses" supplantée par de nouveaux impératifs : produire coûte que coûte. Aujourd'hui, c'est le paradigme de la compétitivité (Del Rey) qui l'a emporté (produire plus et au meilleur prix). Cette idéologie du low coast participe à la destruction des métiers, rend difficile d'exercer un quelconque "pouvoir d'agir" au sein de l'organisation (Clot). Désormais une question se pose : devenir un salarié mercenaire ou un adulte transitionnel, est-ce la seule alternative pour échapper à cette folie de l'évaluation ? Tels sont les enjeux qui seront évoqués dans cet axe.

Axe 2 : Les aléas des parcours professionnels : un défi pour l'orientation et l'accompagnement ?

Dans le champ de l'orientation professionnelle et du développement de carrière, les parcours ne sont plus linéaires comme autrefois. Les processus de décisions d'orientation et de choix de carrière se complexifient ce qui insécurise souvent les jeunes et les adultes. Les parcours atypiques sont de plus en plus présents, l'atypicité devenant finalement typique de notre société d'aujourd'hui, ce qui nécessite souvent d'avoir un adulte acteur de son propre parcours. Mais cette exigence d'autonomie, voire de réflexivité n'est pas mobilisable chez tout un chacun. Pour répondre à ces difficultés, de nombreuses pratiques d'accompagnement des carrières se sont développées ces dernières décennies. Visant avant tout à rééquilibrer les inégalités entre adultes autonomes et adultes dépendants dans le champ de l'orientation et du développement de carrière, l'accompagnement de ces adultes et de ces jeunes n'est-il pas parfois source de déclassement ? N'entraîne-t-il pas finalement une nouvelle forme de dépendance ? Si l'exigence de l'autonomie des adultes ne semble plus atteignable du fait, notamment, des craintes de déclassement ou des peurs de dépendance, quels sont alors les possibles pour s'en sortir ? Si les pratiques d'accompagnement des jeunes vulnérables et des adultes fragilisés telles qu'elles existent aujourd'hui ne permettent plus d'atteindre

l'épanouissement de ces adultes, quelles seraient alors les (nouvelles) formes de pratiques d'accompagnement envisageables pour y remédier ?

Axe 3 : Les mouvements coopératifs : alternative ou quête d'excellence dans les organisations ?

Les mouvements coopératifs sont une alternative aux replis identitaires et individualistes. Sans idéaliser le collectif de travail qui peut être sous l'emprise de mécanismes mortifères ou répétitifs, nombre de travaux issus notamment de la psycho-dynamique du travail ou de la clinique de l'activité montrent combien le recours au collectif est une voie possible pour sortir des impasses individualistes et narcissiques. C'est une piste pour conquérir plus de liberté, de coopération et d'initiative dans le but de faire émerger une forme d'excellence moins déclassante et plus revitalisante. Elle nous éloignerait de la compétitivité et de la rivalité autant de germes qui pourraient donner naissance à « l'âge du fier » qui ne serait qu'un « âge de fer ».

Axe 4 : L'éducation thérapeutique du patient : une riposte au déclassement ?

Le déclassement par la maladie dans une société vieillissante reste une thématique de grande actualité mais qui a des antécédents historiques aux racines persistantes, si l'on remonte aux maladies contagieuses causes d'épidémies, aux maladies individuelles invalidantes, qu'elles soient cancérigènes ou orphelines, en se déplaçant par ailleurs des maladies aiguës vers les maladies chroniques aujourd'hui de plus en plus en vogue. Le vieillissement à travers le souci du bien vieillir, l'une des obsessions de notre actuelle civilisation est lui-même en première ligne : comment avancer en âge sans handicap ou en assumant son handicap persistant? Ainsi l'arrivée à l'improviste d'une maladie chronique que l'on n'attendait pas peut tout faire basculer, de l'autonomie à la dépendance, de l'excellence en santé à la décrépitude du lâcher-prise. Pourtant, signe aujourd'hui inédit mais salvateur pour conjurer ces maladies chroniques, nous assistons depuis une ou deux décennies à la mise en place de plus en plus fréquente d'une éducation thérapeutique du patient. Celle-ci va donner peu à peu à ce patient les moyens nécessaires qui lui permettront de gérer lui-même sa maladie chronique, voire même les conditions qui l'aideront à esquisser pour se l'approprier son projet d'éducation thérapeutique, en reconquérant une autonomie à la faveur d'un travail de concertation avec l'équipe soignante impliquée auprès de lui. Quelle fiabilité peut-on donc accorder à l'éducation thérapeutique du patient dans le cadre des maladies chroniques et à sa capacité de faire émerger dans les situations appropriées un projet d'éducation thérapeutique du malade ?

Axe 5 : Accompagner pour réhabiliter dans le champ de la formation : pour quelle autonomie adulte ?

L'excellence, le zéro défaut, la qualité totale constituent comme autant d'injonctions à la compétition pour imposer la loi du plus fort par le biais d'une impossible perfection alors que toute réalisation humaine est un mixte de réussites et d'échecs. Se libérer de l'excellence pour questionner nos réalisations permet justement d'interroger ce mixte de réussites et d'échecs susceptible de mettre en évidence les compétences qui s'y trouvent développées mais aussi les fragilités qui s'y sont manifestées. Compétences et fragilités identifiées seront alors à même de penser de possibles reclassements que permettent justement des dispositifs comme Bilans de compétences et Validations des acquis de l'expérience mais aussi la mise en place actuelle d'autres dispositifs moins connus à inventorier (EPIDE, Ecoles de la deuxième chance, IFFEUROPE...). Ces différents dispositifs visent aujourd'hui des publics sans qualification, sans diplômes ou désorientés et connaissant des situations d'échecs, sans réussites. Ils ont tous comme point commun dans des contextes souvent dérégulés, cette règle incontournable de l'importance à accorder à la relation d'accompagnement formatrice/formateur-personne en formation. Comment donc les professionnels de la formation sont-ils à même de réguler leur travail d'intervention dans des dispositifs qui ont substitué l'accompagnement à l'aide, à travers quelles pratiques professionnelles concrètes et en vue de promouvoir quelle autonomie pour l'adulte en formation ?

Modalités de soumission :

Les projets de communication ne devront pas dépasser 2 pages (7500 caractères maximum, espaces compris). Outre la problématique abordée et l'exposition des méthodes et des résultats de la recherche, la proposition devra comprendre un titre, une liste de 3 à 5 mots-clés, une bibliographie comportant au maximum 10 références et l'axe auquel la proposition se rattache. Toute proposition devra être précédée (sur une page maximum) d'une brève présentation de l'auteur (ou des auteurs) : notamment les nom et prénom de l'auteur, ses adresses électronique et postale, son numéro de téléphone ainsi que le nom et l'adresse du laboratoire d'appartenance ou de l'institution/ organisation de rattachement.

Les propositions seront adressées exclusivement en version électronique (au format RTF) à l'adresse suivante : communications.colloqueexcellence-declassement@uco.fr

Calendrier

Date limite de soumission des propositions : **21 aout 2015**

Notification d'acceptation de la proposition : **28 septembre 2015**

Tenue du colloque : **24, 25 et 26 novembre 2015**

Les articles issus de ce colloque feront l'objet d'un examen critique par un comité scientifique en vue d'une éventuelle publication.

Date de soumission des articles : **1^{er} avril 2016**

Les articles issus de ce colloque feront l'objet d'un examen critique par un comité scientifique en vue d'une éventuelle publication.

Comité scientifique

- Jean-Pierre Boutinet, Professeur en psychologie sociale, UCO, Angers
- Jean-Yves Robin, Professeur en sciences de l'éducation, UCO, Angers
- Angel Egido, Professeur en Psychologie sociale, UCO, Angers
- Laurence Cocandea-Bellanger, Maître de conférences en Psychologie sociale, UCO, Angers